

NON-IONIC LIQUID SPREADER/ACTIVATOR

GUARANTEE:

Nonylphenoxy polyethoxy ethanol90%

READ THE LABEL BEFORE USING KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Avoid contact with eyes and skin. Causes painful stinging or burning of eyes and lids. Prolonged contact with skin may cause irritation in some individuals. Wear chemical resistant gloves and face protection (face shield) when handling the concentrate. Do not eat, drink or smoke when using. Wash hands before meals and after work.

DIRECTIONS FOR USE & USE RATES

SENTRY mixes with all types of water. The rate of SENTRY is indicated for the control product spray mixtures or other uses listed below. Control product spray mixtures, their preparation and uses are to be derived from the individual labels for the control products.

Control Product Spray Mixture or Other Use	mL SENTRY per L spray mixture	Remarks
ACTIVOL®	250 mL/1000 L	For use on sweet and sour cherries.
AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, POUNCE®	300 mL/1000 L	For use on cole crops.
GRAMOXONE®	250 mL/1000 L	Use SENTRY only if the GRAMOXONE spray mixture is weaker than 2.5L of GRAMOXONE in 1000L of water.
REGLONE®, REWARD®	1 L/1000 L	Do not use SENTRY with REGLONE for corn spurry control. Do not use SENTRY with REGLONE for potato vine killing except as recommended for use in the Prairie Provinces with the 1.5L/ha rate of REGLONE.
PINNACLE®, REFLEX®, TELAR®	1 L/1000 L	Add SENTRY as the last ingredient. An antifoam agent may be required. Consult each product label for use.
ACCENT®, ALLY®, REFINE® EXTRA, ULTIM®, ELIM®, PRISM®, MUSTER®, PEAK®, CLASSIC®, RELIANCE™, STS™, ESCORT®, COMPASS 480EC, BEACON®, SUMMIT WG®, PEAK® PLUS, CURTAIL*®M®, FREEDOM® WSB 75DF, LONTREL® 360, PARDNER®, STAMPEDE® EDF	2 L/1000 L	Add SENTRY as the last ingredient. An antifoam agent may be required. Consult each product label for use.
PURSUIT®, STRIKER®, PATRIOT®, VIPER™, ODYSSEY®, FIELDSTAR™, DISTINCT™, ULTIMAX, RELFEX + PURSUIT®, UPBEET®, UNITY® 280EC, UNITY® 75WG, FIRST RATE®, ASSERT® SG, MERIDIAN®, DUPONT MAX® CORN HERBICIDE	2.5 L/1000 L	Add SENTRY as the last ingredient. Consult each product label for use.
ELEVATE® 50WDG	200 mL/1000 L	Grapes
TOUCHDOWN® 480, TOUCHDOWN® 600, TOUCHDOWN® iQ, ROUNDUP®, LAREDO®, VANTAGE™ Plus, VANTAGE™, WRANGLER®, ROUNDUP® DRY, ROUNDUP Transorb, GLYFOS™, RENEGADE®, VICTOR, CREDIT, RUP356, MAVERICK, MANAGE 780	350 mL/50 to 100 L 500 mL/100 L	Quackgrass, Minimum or Zero Tillage Seeding and Summerfallow uses. Quackgrass – for water volumes of 150 to 300 L/ha.
AVENGE 640	0.12 – 4.8 L/20 to 800 L	Rates dependent on wild oat density and water volume. Consult product label for details.
Washing out spray tanks and equipment	30 mL/50 L	Dispose of wastes according to municipal and provincial requirements. See the DISPOSAL STATEMENT.

NOTE

Do not exceed the recommended rate of SENTRY particularly with products containing their own wetting agent. Too much wetter can lead to loss of spray due to excessive run-off. Consult each product label for complete use instructions.

SPILL CLEANUP

Eliminate sources of ignition and ventilate area. Soak up spill with absorbent material (kitty litter, granular clay, earth) and collect into a waste container. Wash spill site with water after material pick-up and dispose with waste. See DISPOSAL statement below.

DECONTAMINATION AND DISPOSAL

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

STORAGE

Keep in original container tightly closed in a safe place when not in use. Store in a cool and dry location away from oxidizing and reducing agents. Keep away from heat, sparks and sources of ignition. Keep away from food, drink and animal feedstuffs.

CONTAINER DISPOSAL: FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

FOR REFILLABLE CONTAINERS

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not use this container for any other purpose. If the container is not being refilled, refer to the section FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBER: All hours, (613) 787-5620 ONLY for health and environmental information.

FIRST AID

IN CASE OF POISONING, contact a physician or a poison control centre IMMEDIATELY. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If **SWALLOWED, DO NOT INDUCE VOMITING.** If patient is conscious, dilute product by giving two glasses of water. Call a physician or a poison control centre IMMEDIATELY. Do not give anything by mouth to an unconscious person. If in **EYES,** flush with clean water for 15 minutes and get medical attention. If on **SKIN,** wash thoroughly with soap and water. If irritation develops and persists, contact a physician.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Swallowing may cause nausea and vomiting. Contact with the eye may cause severe irritation; treat symptomatically. Treat skin irritation symptomatically.

NOTICE TO USER

This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

NOTICE TO BUYER

Seller's guarantee shall be limited to the terms set out in the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product, and accepts the product on that condition.

NOTE:

Sentry is a trademark of Norac Concepts Inc. All other products are trademarks of their respective companies.

**REGISTRATION NO. 28343 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
AGRICULTURAL**

AGENT MOUILLANT ET TENSIOACTIF NON IONIQUE

GARANTIE :

Nonylphénoxy polyéthoxy éthanol.....90 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Cause des sensations de brûlures douloureuses aux yeux et aux paupières. Le contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation chez certaines personnes. Porter des gants résistant aux produits chimiques et une protection pour le visage (un écran facial) lors de la manipulation du concentré. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les repas et après le travail.

MODE D'EMPLOI

SENTRY se mélange à tous les types d'eau. Le tableau ci-dessous donne la dose d'SENTRY recommandée pour les bouillies de pulvérisation ou autres usages avec les produits antiparasitaires. La préparation et l'utilisation des bouillies de pulvérisation avec les produits antiparasitaires doivent venir des instructions figurant sur les étiquettes respectives de ces produits.

Bouillie de pulvérisation ou autre usage avec le produit antiparasitaire	Quantité d'SENTRY par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
ACTIVOL®	250 mL/1000 L	Pour usage sur les cerises aigres et douces.
AMBUSH® 500EC, CYMBUSH® 250EC, POUNCE®	300 mL/1000 L	Pour usage sur les cultures de choux.
GRAMOXONE®	250 mL/1000 L	N'utiliser SENTRY que si la bouillie de pulvérisation avec GRAMOXONE n'atteint pas 2,5 L de GRAMOXONE dans 1 000 L d'eau.
REGLONE®, REWARD®	1 L/1000 L	Ne pas utiliser SENTRY avec REGLONE pour détruire la spargoute des champs. Ne pas utiliser SENTRY avec REGLONE pour détruire les fanes sauf tel que recommandé pour les Provinces des Prairies, à raison de 1,5 L/ha de REGLONE.
PINNACLE®, REFLEX®, TELAR®	1 L/1000 L	Ajouter SENTRY après tous les autres ingrédients. L'ajout d'un antimousse peut s'avérer nécessaire. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.
ACCENT®, ALLY®, REFINE® EXTRA, ULTIM®, ELIM®, PRISM®, MUSTER®, PEAK®, CLASSIC®, RELIANCE™, STS™, ESCORT®, COMPASS 480EC, BEACON®, SUMMIT WG®, PEAK® PLUS, CURTAIL*MG®, FREEDOM® WSB 75DF, LONTREL® 360, PARDNER®, STAMPEDE® EDF	2 L/1000 L	Ajouter SENTRY après tous les autres ingrédients. L'ajout d'un antimousse peut s'avérer nécessaire. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.
PURSUIT®, STRIKER®, PATRIOT®, VIPER™, ODYSSEY®, FIELDSTAR™, DISTINCT™, ULTIMAX, RELFEX + PURSUIT®, UPBEET®, UNITY® 280EC, UNITY® 75WG, FIRST RATE®, ASSERT® SG, MERIDIAN®, DUPONT MAX® CORN HERBICIDE	2,5 L/1000 L	Ajouter SENTRY après tous les autres ingrédients. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.
ELEVATE® 50WDG	200 mL/1000 L	Raisins
TOUCHDOWN® 480, TOUCHDOWN® 600, TOUCHDOWN® iQ, ROUNDUP®, LAREDO®, VANTAGE™ Plus, VANTAGE™, WRANGLER®, ROUNDUP® DRY, ROUNDUP Transorb, GLYFOS™, RENEGADE®, VICTOR, CREDIT, RUP356, MAVERICK, MANAGE 780	350 mL/50 to 100 L 500 mL/100 L	Pour supprimer le chiendent, ou pour le semis sans labour, le semis réduit et le semis en jachère. Chiendent – pour des volumes d'eau entre 150 et 300 L/ha.
AVENGE 640	0,12 – 4,8 L/20 to 800 L	Les doses dépendent de la densité de la folle avoine et du volume d'eau. Consulter l'étiquette du produit pour les détails.
Nettoyage des réservoirs et matériels de pulvérisation	30 mL/50 L	Éliminer les déchets conformément aux réglementations provinciale et municipale. Voir la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS.

REMARQUE:

Ne pas dépasser la dose de SENTRY recommandée surtout avec les produits qui contiennent leur propre mouillant. Une trop grande quantité de mouillant peut entraîner la perte de bouillie à cause d'un ruissellement trop important. Consulter le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Éliminer toute source d'ignition et aérer l'endroit. Faire absorber le liquide déversé au moyen d'une matière absorbante (litière pour chat, argile en granulé, terre) et l'éliminer dans un contenant à déchets. Laver l'endroit contaminé à l'eau après avoir ramassé le matériel et s'en être débarrassé avec les déchets. Voir la rubrique ÉLIMINATION ci-dessous.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE

Garder le produit dans son contenant original hermétiquement fermé dans un endroit sécuritaire lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais et sec, loin des oxydants et des réducteurs. Garder loin de la chaleur, des étincelles et des sources d'ignition. Garder loin des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Si le contenant n'est pas destiné à être réutilisé, consulter la rubrique ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: À toute heure, (613) 787-5620 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou appeler un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau pour diluer le produit. Recourir IMMÉDIATEMENT à un médecin ou appeler un centre antipoison. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à grande eau claire pendant 15 minutes et recourir à de l'aide médicale.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à fond avec de l'eau et du savon. Si une irritation se manifeste et persiste, consulter un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'ingestion du produit peut causer des nausées et le vomissement. Le contact avec les yeux peut entraîner une grave irritation. Administrer un traitement symptomatique. Traiter les irritations de la peau selon les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

REMARQUE: Sentry est une marque déposée de Norac Concepts Inc. Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs..

NO. D'HOMOLOGATION 28343 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES AGRICOLE